

# SCOP3, la marketplace des entreprises qui ne veulent plus jeter

*Toute entreprise, au cours de son existence, doit acheter les équipements indispensables à son activité : matériel informatique, tables, chaises de bureaux... Mais un jour, le moment est venu de se séparer d'une partie ou de la totalité de ces objets. Trop souvent, la grande gagnante est alors la benne à ordures : les équipements professionnels inutilisés sont emmenés à la déchetterie pour être détruits.*

Temps de lecture : minute

---

2 novembre 2022

Face à ce constat, la startup montpelliéraine SCOP3 prend les choses en main, et propose aux entreprises de donner une deuxième vie à leurs équipements professionnels.

## Lutter contre le gaspillage du matériel professionnel

SCOP3 est une marketplace qui propose aux organisations de mettre en vente les équipements professionnels dont elles souhaitent se séparer... ou de les donner à des associations.

Sophie Scantamburlo-Contreras, co-fondatrice de SCOP3, revient sur les origines de cette idée. *“À l’époque, mon associé Frédéric Salles avait fondé une startup spécialisée dans les cartes SIM pour les objets connectés. Lorsqu’il a revendu sa société en 2019, Frédéric a décidé de donner son temps libre à une association et s’est rendu compte qu’elle*

*manquait cruellement de mobilier. Il a vite fait le lien avec son ancienne entreprise, où le matériel inutilisé était jeté”.*

Frédéric Salles partage ce constat avec Sophie Scantamburlo-Contreras, alors Directrice Financière dans une société d'événementiel. Celle-ci lui explique que les entreprises qui donnent leur matériel à des associations peuvent obtenir un Cerfa fiscal qui leur permet de réduire leurs impôts. Les pièces du puzzle s'assemblent et les deux amis s'associent alors pour créer SCOP3.

Une plateforme qui met en relation les entreprises sur une base gagnant-gagnant. D'un côté, les vendeurs se débarrassent de leurs équipements inutilisés tout en retirant un gain financier. De l'autre, des acheteurs qui en profitent pour équiper leur entreprise à moindre coût : bureaux, fauteuils, tables ordinateurs, écrans, serveurs, ou encore matériel électroménager.

Bien-sûr, SCOP3 permet aux structures d'effectuer des dons à des associations. Dans ce cas, la plateforme édite automatiquement un Cerfa fiscal qui leur permettra de bénéficier d'une réduction d'impôts.

Cet écosystème vertueux profite aussi et surtout à notre planète. Depuis la création de SCOP3 en juin 2021, environ 500 professionnels se sont inscrits sur la plateforme. *“Plus de 10.000 équipements ont déjà pu être sauvés de la benne à ordures... ce qui représente une économie de 350 tonnes de CO2”* dévoile la co-fondatrice de la startup montpelliéraine.

## Simplifier la vente des équipements professionnels

La vente de biens de seconde main entre entreprises est soumise à plusieurs contraintes. D'abord, il n'est pas possible d'arriver dans une entreprise avec de l'argent liquide pour acheter des équipements

d'occasion : toute transaction doit apparaître dans la comptabilité des organisations.

Les entreprises qui passent par SCOP3 reçoivent donc une facture éditée automatiquement et peuvent ainsi effectuer leurs transactions dans les règles de l'art. Mieux encore : elles reçoivent un document de traçabilité du bien qui établit sa provenance et sa destination et indique l'économie de CO2 réalisée.

Un véritable atout pour la démarche RSE des entreprises, dans un contexte où les exigences environnementales sont de plus en plus fortes. *“Collaborateurs, clients partenaires, investisseurs : le réemploi de biens de seconde main est une initiative valorisable auprès de l'écosystème dans son ensemble”* explique Sophie Scantamburlo-Contreras.

Le temps est une autre problématique rencontrée par les entreprises qui souhaitent céder leurs équipements inutilisés. *“Elles doivent établir un inventaire, vérifier l'état de chaque objet, les prendre en photo, estimer leur prix, les mettre en vente... c'est un processus très chronophage. C'est pourquoi nous proposons à nos clients de nous occuper de toutes ces étapes. Environ 90% de nos utilisateurs nous délèguent ces tâches pour simplifier la vente ou le don de leur matériel ”* résume l'entrepreneuse.

Un autre enjeu de la vente entre professionnels réside dans le reconditionnement des biens. Au bout de plusieurs années, un fauteuil de bureau n'a plus la même assise et perd en confort. Un ordinateur portable déjà utilisé contient des données, et potentiellement des virus. Ainsi, SCOP3 s'est entouré de partenaires pour remettre en état les équipements qui en ont besoin et reconditionner le matériel informatique.

# Des projets emblématiques

L'un des premiers projets proposés à SCOP3 concernait le réemploi des équipements d'un collège. *“Le groupe Eiffage nous avait contacté pour la prise en charge du matériel de cet établissement scolaire. Il s'agissait de tables avec des prénoms gravés au compas et des chewing-gums collés en dessous, des paillasses de laboratoire... Un studio de cinéma en recherche de décors nous a contacté, dans le cadre d'un tournage de film sur la vie d'un professeur : deux camions de 50m<sup>3</sup> ont ramassé le matériel, le reste a pu être donné à des associations de soutien scolaire”* se souvient Sophie Scantamburlo-Contreras.

Quelques mois plus tard, c'est un hôtel entier que les équipes de SCOP3 ont pris en charge. L'hôtel Pullman de Montpellier souhaitait changer totalement son mobilier et sa décoration, mais ne voulait pas jeter quoi que ce soit à la benne. Plus de 500 équipements ont ainsi été récupérés par les entreprises locales... pour une économie de 7 tonnes de CO<sub>2</sub>. *“En deux mois, nous atteignons un taux moyen de 70% à 80% de réemploi du matériel inutilisé”* explique la co-fondatrice de la startup.

SCOP3 est aussi sollicité par des entreprises dans le cadre de leur aménagement. Pour poursuivre sa croissance, la startup Bricks.co a été contrainte de quitter son espace de coworking pour emménager dans ses propres locaux de 2.000m<sup>2</sup>. *“Nous avons fourni à Bricks 60% de leur matériel, en nous amusant à trouver du mobilier assorti aux couleurs du logo de l'entreprise. En 15 jours, tout était livré et installé”* raconte Sophie Scantamburlo-Contreras.

Fort de ces succès, SCOP3 se développe rapidement. La startup a levé 1,9 million d'euros en mars 2022, compte déjà 10 salariés et prévoit de doubler ses effectifs en 2023. Les prochaines étapes ? *“Nous souhaitons nous entourer d'aménageurs éco-responsables dans toute la France et trouver des partenaires pour réduire notre empreinte carbone sur le*

*transport des biens*” conclut-elle. Toujours avec la même ambition : faire connaître le réemploi des équipements professionnels à un maximum d’entreprises pour continuer à lutter contre le gaspillage.



À lire aussi

Réparer, recycler, concevoir... La complexe gestion des déchets électroniques

---

Article écrit par Maddyness